



## Convention d'objectifs entre l'AGEDEN et

la Communauté de Communes d'Entre Bièvre et Rhône

Programme d'actions pour la transition énergétique en  
Isère 2021 - 2023

### AVENANT 2023 n°2

\*\*\*\*\*

Entre

La Communauté de communes d'Entre Bièvre et Rhône dont le siège est situé Rue du 19 Mars 1962 - 38550 Saint-Maurice-l'Exil, ci-après désignée « la collectivité », représentée par son sa Présidente Madame Sylvie DEZARNAUD

D'une part,

Et

L'association AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'ENergie), dont le siège social est situé à l'ESPACE 14, avenue Benoît Frachon – 38400 Saint Martin d'Hères, représentée par sa Présidente, Madame Evelyne COLLET,

D'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

## PREAMBULE

La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (CC EBER) a été créée au 01/01/2019. Elle est issue de la fusion des Communautés de communes du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire. Elle forme un bassin de vie de 67 546 habitants, comprenant 37 communes et compte des unités semi-urbaines l'agglomération Roussillonnaise et Beaurepaire et des zones rurales. Les interconnexions (déplacements, activités économiques ...) sont réalisées suivant l'axe Nord/Sud et Est/Ouest. Le territoire est traversé par les infrastructures routières N7, A7, ferroviaires et fluviales du fait de la présence du Rhône. C'est un pôle d'attractivité, se traduisant par une croissance démographique importante.

Un territoire qui s'engage dans une démarche Climat-Air-Energie

La démarche Climat-Air-Energie d'EBER renferme deux missions qui sont la conduite du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET), permettant une vision à 2026, conjuguée à l'ambition TEPOS (Territoire à Energie Positive), offrant une vision à plus long terme à 2050.

### *La définition du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)*

La Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône élabore actuellement son PCAET qui a pour finalité de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire, comprenant notamment les industriels et autres entreprises, autour des questions de la production de gaz à effet de serre et des énergies pour limiter voire s'adapter au changement climatique.

Le diagnostic a été réalisé en 2018 (deux secteurs : Pays Roussillonnais et Territoire de Beaurepaire). Une stratégie a été validée en 2019 autour de 6 axes :

- Viser la sobriété et l'amélioration de la performance énergétique ;
- Repenser la mobilité ;
- Améliorer la qualité de l'air et agir sur la santé environnementale ;
- Promouvoir les pratiques décarbonées et privilégier les ressources et l'économie locales ;
- Aménager et adapter le territoire pour un fonctionnement durable en préservant l'eau et la biodiversité ;
- Accompagner le changement des pratiques et organiser la gouvernance.

Ce programme intégrera les actions concrètes portées par l'ensemble des acteurs incluant les actions de la Communauté de Communes. Il comprendra 29 actions dont 1 action de l'axe sobriété, intitulée « déployer une plateforme territoriale de rénovation énergétique ».

### *Une ambition TEPOS*

En parallèle de l'élaboration du PCAET, la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, dans le cadre de sa démarche climat-air-énergie, a candidaté en 2019 pour devenir un territoire TEPOS. La Région Auvergne – Rhône-Alpes et l'ADEME ont officialisé en 2020 la labellisation d'EBER à cette démarche.

Cette candidature permet à la communauté de communes de bénéficier :

- De la création d'un poste de chargé(e) de missions « rénovation énergétique ». Il aura deux missions principales qui seront l'animation et la conduite du plan pluriannuel de travaux pour la rénovation énergétique du patrimoine de EBER et la création et le suivi de la plateforme de rénovation énergétique territoriale.
- Des actions de communication, d'études et d'AMO.

Cette labellisation permet à EBER de bénéficier d'un financement et du réseau des territoires TEPOS, ainsi que de l'assistance à maîtrise d'ouvrage régionale.

**L'AGEDEN** est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901, créée en 1977, dont l'objet est d'accompagner et de promouvoir les actions en faveur de la transition vers une gestion durable des ressources et de l'énergie. Elle agit pour contribuer localement en Isère à la construction d'un nouveau modèle de société répondant mieux aux enjeux sociaux, économiques et écologiques.

L'association inscrit son action d'une part, dans la démarche négaWatt qui propose un modèle énergétique durable basé sur 3 axes : sobriété, efficacité et renouvelables, et d'autre part dans une approche territoriale et de développement local. Elle intervient en toute indépendance des vendeurs d'énergie ou de solutions techniques.

Pour répondre à son objet associatif, l'AGEDEN met en œuvre un « Programme d'actions pour la transition énergétique en Isère », qui répond aux grands objectifs suivants :

- sensibiliser et mobiliser, faire évoluer les comportements et développer la sobriété
- informer, conseiller et accompagner les porteurs de projets notamment sur la thématique des énergies renouvelables et de la performance énergétique des bâtiments
- développer les démarches territoriales de transition sur l'ensemble des thématiques et favoriser la coopération entre acteurs locaux pour démultiplier le nombre d'actions

Les actions concernent les différentes thématiques de la transition énergétique et notamment le bâtiment, la production d'énergies renouvelables, la mobilité, l'éco-consommation, l'économie circulaire et l'adaptation au changement climatique. Les publics concernés sont prioritairement le grand public, les collectivités, les maîtres d'ouvrage collectifs, les professionnels et les entreprises. Le principe d'intervention de l'AGEDEN est de répondre à des besoins non couverts aujourd'hui par les acteurs du marché, en complémentarité et en concertation avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux de manière à amplifier la transition énergétique.

Considérant les politiques développées par la Communauté de communes **d'Entre Bièvre Et Rhône** de l'énergie et de l'habitat.....

Considérant que le « Programme d'actions énergie pour la transition énergétique en Isère » proposé par l'AGEDEN, participe de ces politiques,

La Communauté de communes **d'Entre Bièvre Et Rhône** et l'AGEDEN constatent qu'elles partagent des objectifs communs, et décident de développer un partenariat sous forme de la présente convention d'objectifs.

## OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, l'AGEDEN s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le projet défini en **annexe I** à la présente convention, et ainsi contribuer au « Programme d'actions pour la transition énergétique en Isère ».

La collectivité contribue financièrement à ce projet d'intérêt économique général, conformément aux règlements de la Commission européenne en vigueur (n°360/2012 du 25 avril 2012).

## AVENANT ANNUEL 2023

Les annexes II et III sont mises à jour pour prendre en compte des actions supplémentaires :

- soutien à la mise en place des actions dans le programme mobilité AVELO 2,
- accompagnement pour la préparation du fonds air bois.

Fait à \_\_\_\_\_, en deux exemplaires originaux,

le .....

Communauté de communes

L'AGEDEN

**Entre Bièvre Et Rhône**

La Présidente

la présidente

Mme Sylvie DEZARNAUD

Mme Evelyne COLLET

# ANNEXE II

## ENGAGEMENT FINANCIER

Communauté de communes d'ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE

PROGRAMME D' ACTIONS POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE 2023	Montant <u>avenant n°2 de la subvention 2023</u> de la collectivité d'ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE (€/an)	Coût total du Programme d'actions « transition énergétique pour l'Isère / 2023 » (€/an) (*)
1- Sensibiliser et mobiliser, faire évoluer les comportements et développer la sobriété	56 065	312 000
2- Informer, conseiller et accompagner les particuliers et propriétaires de logements	44 385	1 188 000
3- Informer, conseiller et accompagner les projets des collectivités et des entreprises	20 620	640 000
4- Développer les démarches territoriales de transition et la coopération entre acteurs	6 710	300 000
<b>Total</b>	<b>127 780 €</b>	<b>2 440 000 €</b>

(\*) Ce budget est un prévisionnel donné à titre indicatif car il est dépendant des engagements définitifs de chacun des partenaires

# ANNEXE III

## OBJECTIFS ET INDICATEURS

### Communauté de communes D'ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE

#### Indicateurs quantitatifs

Action	Objectifs	Indicateurs et valeurs cibles
<b>1- Sensibiliser et mobiliser, faire évoluer les comportements et développer la sobriété</b>		<b>2023</b>
Visite de site	Sensibiliser le grand public par l'exemple en montrant des chantiers ou réalisations exemplaires. Encourager l'échange d'expériences entre particuliers.	1 visite de site 20 participants
Soirée thermographie avec prêts de caméras thermiques	Sensibiliser le grand public à la thermique du bâtiment Former à l'interprétation d'un thermogramme Communication : affiches, invitations	1 soirée 30 participants 8 prêts et interprétations
Réunion d'information/conférence grand public	Informé, sensibiliser le grand public aux thématiques liées à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables : <b>matinée de la rénovation</b>	3 animations 60 participants
Animations cible petit tertiaire	Animation dynamique territoriale vers la cible petit tertiaire	2 jours
Animations mobilité (entreprises, agents, scolaires)	Accompagner les salariés dans leurs modes de déplacements	3 animations 30 participants
Animation scolaire : Défi Class'énergie	Sensibiliser les élèves et le corps enseignant à la maîtrise de l'énergie	6 classes
Tous en transition	Recenser, valoriser et accompagner les initiatives citoyennes locales pour la transition énergétique Accompagner GRESI21 dans son déploiement	1 action 3 jours
<b>AVENANT n°2 : soutien pour la mise en place des actions dans le programme mobilité AVELO 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Atelier mécanique grand public "place de villages »</li> <li>* Atelier mécanique vélo pour école (classes de CM)</li> <li>* Participation pour évènement vélo (semaines européenne vélo) du 20/09</li> </ul>	20 ateliers grand public 5 à 10 ateliers vélo pour école 1 évènement

Action	Objectifs	Indicateurs et valeurs cibles
<b>2 Informer, conseiller et accompagner les propriétaires de logement</b>		<b>2023</b>
Premier conseil - ménages <i>(Hors convention)</i>	Accueil téléphonique permanent avec un premier niveau de conseil orientant vers les dispositifs existants	800 conseils
Conseils personnalisés des ménages Permanence info-énergie locale (demi-journée - 4 rdv)	Permanences dans les locaux d'EBER Conseiller les particuliers (construction, rénovation et énergies renouvelables) avec remise d'un document de synthèse Communication : réalisation et diffusion d'une affiche	80 rdv (dont 30 pris en charge par CD38)
Accompagnement des projets de rénovation de Maisons individuelles	Visites à domicile avec production d'un document comprenant les préconisations de travaux adaptés au logement, l'évaluation économique de plusieurs scénarii dont un visant la plus meilleure performance énergétique Accompagnement dans la décision pour la recherche et le suivi des devis, ainsi que dans la recherche des aides financières	25 propriétaires accompagnés
Accompagnement des projets de copropriétés	Mobilisation des syndicats et conseils syndicaux pour engager une démarche de rénovation. Réalisation d'évaluations énergétiques pour donner des éléments de décision et passer au vote soit d'un audit complémentaire, soit de travaux avec recrutement d'un maître d'œuvre	2 copropriétés accompagnées (sur 3 ans)
Mobilisation des entreprises de la rénovation énergétique (échelle départementale)	Créer une dynamique pour informer les professionnels des aides financières mobilisables. Action portée par le Département de l'Isère.	1 animation 15 participants
Mobilisation des entreprises de la rénovation énergétique (pro réno)	Réunions d'information et d'échanges sur la rénovation énergétique des logements, sur les aides financières ou tout autre sujet auprès des professionnels de la rénovation Faire connaître le service.	1 réunion 15 participants
Mobilisation des acteurs immobiliers (pro immo)	Réunions d'information sur la rénovation énergétique auprès des agences immobilières, bancaires et notaires Formation-action sur site avec les agences immobilières	1 animation 15 participants
<b>AVENANT n°2 : accompagnement à la préparation du Fonds Air Bois (FAB)</b>	<b>Accompagnement dans le cadre de l'enquête allégée</b> Participation à la réunion de restitution des résultats de l'enquête allégée en présence des élus Accompagnement au remplissage de l'AAP de l'ADEME pour la phase opérationnelle du Fonds Air Bois (calibrage opérationnelle du FAB sur les volets technique et financier : évaluation du nbre de dossiers, aide à l'arbitrage politique, aide à la prévision des budgets tri-annuels) Accompagnement à la définition du parcours de l'utilisateur Accompagnement à l'écriture du dossier de demande de l'aide à destination des futurs bénéficiaires Accompagnement possible concernant du contenu de communication pour la phase de lancement Autres besoins d'échanges pour aider à définir vos priorités et besoins	<b>6 jours d'accompagnements</b>

Action	Objectifs	Indicateurs et Valeurs cibles
<b>3- Informer, conseiller et accompagner les projets collectifs</b>		
<b>3.1. Les collectivités</b>		<b>2023</b>
<b>Accompagnement</b> approfondi des projets de <b>collectivités</b> (rénovation, neuf, EnR)	Appui technique aux collectivités pour la gestion de leur patrimoine, la rénovation des bâtiments le développement de projets ENR (en partenariat avec TE38 et le CAUE)	20 jours (10 à 12 projets)
<b>Ateliers</b> thématiques élus techniciens communaux	Ateliers de sensibilisation et techniques pour une montée en compétences.	1 atelier, 20 participants
Evènement mutualisé à l'échelle départementale pr les collectivités	Atelier accessible à tous les territoires sur un thème à définir chaque année. Montée en compétence des élus et techniciens. Pas de contribution de l'EPCI	1 atelier, 20 participants
<b>3.2. Les entreprises privées</b>		<b>2023</b>
Information de premier niveau des <b>entreprises privées</b> (SARE B1)	Conseil téléphonique et premières orientations	30 conseils
Conseils entreprises ne basculant pas dans un accompagnement approfondi	Conseils complémentaires suite à l'information de premier niveau En fonction de la stratégie du développement éco, mise en place de permanences entreprises	2 jours
Accompagnement approfondi des projets du <b>secteur privé</b> (rénovation, neuf, EnR) (SARE B2)	Appui technique aux entreprises privées pour leurs projets énergie, avec visites : priorisations, rénovation des bâtiments, développement des ENR (en complémentarité de la CCI et de la CMA), flux	8 accompagnements

Action	Objectifs	Indicateurs et valeurs cibles
4- Développer les démarches territoriales de transition et la coopération entre acteurs		2023
Accompagnement des <b>stratégies territoriales énergie</b>	Dans le cadre de l'élaboration du PCAET, appui à la réflexion sur les actions à mettre en place pour développer la sobriété énergétique (sensibilisation et évolution des comportements / différents publics : scolaires –grand public) et pour structurer des démarches de développement massif de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables	3 jours d'accompagnements
Coordination partenariat, articulation et animation départementale, développement de programmes financiers	Coordination convention, bilan, ingénierie financière. Cofinancement CD38, TE38 et DDT pour Comité Technique de Transition Energétique (CTTE).	12 jours d'accompagnements
Pilotage et évaluation des programmes structurants, articulation avec les conventions des collectivités	Pilotage des programmes (Europe, CEE, CCR,...). Financement programmes et CD38 sur l'évaluation du SARE. Pas de contribution de l'EPCI.	3,5 jours d'accompagnements

**Indicateurs qualitatifs :**

Meilleure coordination entre les différents organismes de conseil sur l'habitat sur le territoire pour faciliter l'accès à l'information pour les habitants

Identification et valorisation des professionnels locaux de la rénovation énergétique des logements